

● Réaction

La D.G.S. et l'élu en charge du personnel

“D'ici mars, tout le monde sera rassuré”

Valérie Chatel est la nouvelle directrice générale des services de la Région Bourgogne-Franche-Comté. C'est elle, sous la responsabilité politique du vice-président Michel Neugnot, qui se charge de la réorganisation complète des services. Interview croisée.

La Presse Bisontine : Un an après la fusion, beaucoup d'incertitudes demeurent sur les conséquences du rapprochement des deux régions en matière de personnel, et de coûts de fonctionnement notamment. Comment l'expliquez-vous ?

Michel Neugnot : Il y a d'abord tout un travail qui a été effectué et dont on ne parle jamais, c'est la convergence des politiques publiques à laquelle nous aboutissons en cette fin d'année. Il s'agissait d'harmoniser les règlements

d'intervention, en définissant de nouveaux engagements pris par Marie-Guite Dufay lors de sa campagne. Il y a eu à préparer également l'intégration de nouvelles compétences pour la Région avec le secteur économique, renforcé, le secteur de la mobilité et des transports qui nous a amenés à travailler avec les huit Départements composant la Région. Ensuite en effet, il y avait à régler toute la question des moyens humains que l'on met en face de ces compétences

nées de la fusion. Il y avait deux attitudes possibles : soit une personne décidait seule en haut de la pyramide, soit on construisait les choses dans le dialogue. C'est cette option que l'on a choisie et il est logique qu'elle prenne un peu de temps. Pour la plupart des entreprises privées, une fusion-absorption dans un rapport 60-40 se digère en plusieurs années. Là, ça fait neuf mois, depuis que le nouvel exécutif est en place et depuis l'arrivée en février de notre nouvelle D.G.S. Les délais sont raisonnables.

L.P.B. : Le personnel s'impatiente, les syndicats dénoncent le malaise grandissant des agents toujours dans l'incertitude. Que leur répondez-vous ?

Valérie Chatel : Concernant les ressources humaines, nous avons sur pied un plan de déploiement dès le mois d'avril en commençant par définir 5 grands pôles. En juin, nous avons validé les 27 directions. Puis en octobre est venu le temps de définir les différents services. Les chefs de service viennent d'être nommés et vont s'attacher maintenant à positionner les équipes, voir s'il n'y a pas de doublons, à moderniser les pratiques de chacun. Tout sera terminé d'ici le printemps prochain. Nous sommes dans un calendrier honorable, comparé à d'autres régions. En parallèle, on a lancé les “remue-ménages” qui permettent à tous les agents de se

mobiliser pour faire des propositions de modernisation de leur poste de travail. La loi N.O.T.R.E. nous donnait deux ans pour harmoniser notre politique R.H. Tout le monde aurait voulu que le 3 janvier dernier on dise : “Voilà comment ça va se dérouler.” C'est évidemment impossible.

L.P.B. : Alors pourquoi certains agents ont-ils si peur de ne pas pouvoir conserver leur poste ?

M.N. : La présidente a pris l'engagement dès le départ que personne ne serait obligé de déménager et que tout le monde retrouvera une place. Ceci n'a pas changé. Les incertitudes sont facteurs d'inquiétude, je le conçois. On est vigilant à ce qu'il y ait dans tous

“La Région sera associée au futur pôle administratif Viotte.”

les services une conduite concertée et transparente. Quand on a tranché les pôles, les syndicats avaient des inquiétudes sur les directions. Quand on a tranché les directions, ils avaient des inquiétudes sur les services et maintenant que les services sont arrêtés, ils s'inquiètent pour les agents. **C'est normal, mais à chaque fois ils sont rassurés et les décisions sont validées**

en comité technique. D'ici mars, tout le monde sera rassuré. L'objectif reste par ailleurs de chasser tous les doublons.

L.P.B. : Et comment la chasse aux économies de fonctionnement va-t-elle s'organiser pour éviter les dérives en matière de frais de déplacement ? En favorisant le travail en site distant, le télé-travail ?

V.C. : Nous sommes justement en train de réfléchir à la présence territoriale la plus optimale. Il est vrai que durant la première année, on s'est beaucoup déplacé. Ces coûts n'ont pas encore été précisément chiffrés. Mais dans le cadre du prochain budget on réfléchit déjà à la manière de réaliser des économies, en louant certains bâtiments. La Région sera également associée au futur pôle administratif Viotte lancé par l'État. L'actuel site Bregille du Conseil régional démantellerait par exemple dans ce pôle Viotte qui par ailleurs permettra d'optimiser les déplacements et les réunions de par sa position géographique. Pour le reste, les services travaillent et travailleront de plus en plus à distance, des réunions s'organisent à mi-chemin entre Dijon et Besançon et on travaille sur un service de co-voiturage avec l'État. Nous sommes encore dans le temps de l'évaluation. ■

Propos recueillis par J.-F.H.



Michel Neugnot et Valérie Chatel sont les vrais ordonnateurs de la fusion des services et du rapprochement des pratiques entre les deux anciennes Régions.

● Réaction

Une interpellation le 16 décembre

L'opposition dénonce, sans les chiffrer, l'explosion des coûts

Pour le groupe Union des Républicains, de la Droite et du Centre, la fusion des deux Régions n'a toujours pas apporté la moindre économie d'échelle, au contraire

La délocalisation d'une séance plénière de la Région Bourgogne-Franche-Comté en novembre dernier à Nevers a été l'occasion de cristalliser une partie des critiques des oppositions. Le groupe F.N. emmené par Sophie Montel avait carrément boycotté la séance, prétextant le trop grand éloignement de certains élus pour se rendre dans le Nivernais. Il ne faut en effet pas moins de 4 h 30 pour parcourir les 350 km qui séparent par exemple Belfort de Nevers. À 40 centimes le kilomètre remboursé, c'est tout de même 140 euros de frais de déplacement pour un seul élu et une seule réunion ! Le groupe d'opposition emme-

né par François Sauvadet n'est pas allé jusqu'au boycott, tout en pestant lui aussi contre cette forme de gabegie. Il y aurait selon les représentants de l'opposition environ 450 allers-retours en train Dijon-Besançon par mois, mais “il est très compliqué de mettre la main sur des données chiffrées officielles

“Environ 450 allers-retours en train Dijon-Besançon par mois.”

(billets de train, remboursements de frais kilométriques, remboursements péage autoroute, repas, etc.).” C'est la raison pour laquelle “le groupe U.R.D.C., par la voix de son président,

devait refaire une demande officielle en séance publique le 16 décembre” ajoute le groupe d'opposition qui a commencé à faire ses propres calculs, estimant que “pour les seuls allers-retours Dijon-Besançon en train, cela représente déjà plusieurs dizaines de milliers d'euros par semestre, entre 40 000 et 50 000.” Toujours dans les surcoûts liés à la fusion, l'opposition pointe également la refonte et l'harmonisation des différents logiciels (financier, gestion des délibérations, etc.) “qui s'élèvent facilement à plusieurs centaines de milliers d'euros” estime le représentant de la droite.

Pour l'instant, le seul surcoût notoire lié à la fusion que l'opposition a été en mesure de chiffrer précisément, “ce sont les 3,3 millions d'euros (montant chargé) que représente la hausse des indemnités des élus, sur la durée du mandat.” Rappelons que cette hausse des indem-

nités était rendue possible par le fait que la Région en fusionnant, changeait de “strate” démographique. “Rien n'obligeait en revanche l'exécutif à proposer d'aligner les indemnités sur le taux maximal” rappelle la droite républicaine dont le groupe avait voté contre cette mesure il y a pile un an.

Au coût monétaire en fonctionnement, il faut également ajouter le coût en temps utile, qui est, lui, difficilement quantifiable. Certains directeurs et chefs de service passent depuis un an énormément de temps dans les transports, notamment entre Besançon et Dijon “et c'est toute l'efficacité de la Région qui s'en ressent.” Une réunion de 2 heures à Dijon pour un chef de service de Besançon et c'est toute la journée qui est “perdue”. La fusion, pour l'instant, n'a pas que du bon en matière d'efficacité au quotidien. ■

J.-F.H.



François Sauvadet devait interroger l'exécutif le 16 décembre sur les surcoûts liés à la fusion.

CENTRE DE LAVAGE “NOUVELLE GÉNÉRATION”

LAVA intensief

SPA auto

Espace Valentin
direction Mégarama

GRATUIT avec tous nos soins*

Aspirateur Lave-Tapis Air comprimé Soufflette

* Accès gratuit en libre-service réservé aux clients

OUVERT JUSQU'À -10°

Retrouvez-nous sur

www.spa-auto.fr